



PROJET D'ETABLISSEMENT

2021-2024

L'Ecole Francophone Antoine de Saint-Exupéry (EFASE) compte plus de 600 élèves de la Petite Section (PS) à la Terminale. Ils sont issus d'une quinzaine de nationalités et évoluent dans un environnement aéré, verdoyant et bien entretenu situé au cœur de la ville de Kigali, capitale du Rwanda.

L'EFASE est à Kigali, la seule école de droit local qui prépare les élèves français, nationaux ou venant de pays tiers, à l'obtention du Diplôme National du Brevet (DNB) et du Baccalauréat. Elle dispense les programmes d'enseignement de l'Education nationale française et conformément à ses valeurs et à ses exigences, favorise l'échange et l'ouverture aux autres.

Depuis 2010, année de sa réouverture, les sections maternelle, élémentaire et collège suivent un enseignement direct tandis que les élèves de la section lycée suivent les cours du Centre National d'Enseignement à Distance (CNED) en classe complète réglementée.

Avec des enseignants de multiples origines, forts d'expériences professionnelles diversifiées et dévoués à la cohésion de la communauté éducative, l'EFASE se donne pour but essentiel de contribuer à la formation d'individus responsables et citoyens et de favoriser l'acquisition des connaissances et compétences inscrites dans les programmes du système éducatif français.



L'école a une longue histoire à Kigali. Elle a été fondée en 1973, figure jusqu'en 1994 sur la liste des établissements d'enseignement français à l'étranger et bénéficie du soutien de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE). Fermée de 1994 à 1998, les bâtiments seront cédés aux autorités françaises par la volonté des parents d'élèves soucieux de maintenir leurs enfants dans le système d'enseignement français.

En 1998, avec le soutien financier de l'Ambassade de France à Kigali, elle rouvre ses portes et se nomme « Ecole Internationale UBUCUTI » (amitié), nom qu'elle abandonnera en 2003 pour reprendre celui d'Ecole Française Antoine de Saint-Exupéry.

Suite à la rupture des relations diplomatiques entre le Rwanda et la France, elle sera de nouveau fermée en 2006. En 2009, la France et le Rwanda rétablissent leurs relations diplomatiques et l'école rouvre ses portes en septembre 2010 avec 229 élèves dont 80% sont rwandais. L'organisation qui assure dès lors sa gestion a pour principal objectif l'éducation intellectuelle, morale et physique des enfants scolarisés à l'école.



En 2017, le nom de l'école change, d'Ecole Française Antoine de Saint-Exupéry à Ecole Francophone Antoine de Saint-Exupéry (EFASE). Par la suite, les effectifs n'ont cessé de croître pour atteindre le nombre de 525 à la rentrée scolaire 2019-2020 marquée également par l'homologation du primaire qui initie le retour de l'établissement dans le réseau des écoles françaises à l'étranger (AEFE).

Ce n'est que deux années plus tard, à la rentrée 2021-2022, que la section collège est à son tour homologuée. Dès lors, l'établissement entre dans une phase de plein développement avec pas moins de 620 élèves.

Ce dynamisme symbolise la vitalité que retrouve la langue française et les cultures française et francophones depuis quelques années au Rwanda.

Les axes du projet d'établissement :

Axe 1 : La pédagogie au service de la réussite de tous

- *Favoriser la maîtrise de la langue française orale et écrite dans un contexte plurilingue*
- *Former aux langues vivantes*
- *Développer l'éducation à la citoyenneté*

Axe 2 : L'école s'ouvre sur son environnement et à l'international

- *Ouvrir l'école à son environnement de proximité*
- *Ouvrir l'école à l'international*

Axe 3 : L'élève acteur de son projet d'orientation

- *Orientation et parcours des élèves*



Pour chaque axe, sont définis : les objectifs opérationnels, les actions prévues et les publics visés, les moyens à mobiliser et les indicateurs.

Axe 1 : La pédagogie au service de la réussite de tous

Favoriser la maîtrise de la langue française orale et écrite dans un contexte plurilingue

Objectifs opérationnels	Actions prévues et publics visés	Moyens à mobiliser	Indicateurs
<p>1. Développer le goût de la lecture.</p> <hr/> <p>2. Développer l'expression orale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Création d'une médiathèque/CDI avec abonnement à CANAL +. ➤ Mise en œuvre de défis lecture (semaine de la presse, journal scolaire, expositions sur des auteurs, œuvres, etc.). ➤ Accueil d'auteurs. ➤ Familles abonnant leur enfant à une revue de littérature jeunesse. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en œuvre de débats réguliers en classe (ex : pour/contre). Oral spontané, scriptural ou élaboré. ➤ Utilisation de la seule langue française dans tous les échanges au sein de l'école. ➤ Mise en œuvre d'exercices d'écoute réguliers (contes, histoires, discours, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Etablir collectivement une grille d'évaluation des compétences en lecture pour toute la scolarité de l'élève. ✓ Acquérir un important fonds documentaire et mettre en place des bibliothèques de classe. ✓ Recruter un(e) documentaliste. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Etablir collectivement une grille d'évaluation des compétences orales pour toute la scolarité de l'élève. ✓ Acquérir des tablettes numériques. ✓ Offrir des activités périscolaires favorisant les échanges verbaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fréquentation régulière de la médiathèque/CDI par chaque élève et emprunt systématique d'ouvrages (lectures suivies, ateliers de lecture, etc.). ▪ Nombre annuel d'activités réalisées autour de la lecture dans chaque classe. ▪ Nombre de participants à l'aide aux devoirs. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'activités orales mises en œuvre dans chaque classe (débats, exposés, travaux d'écoute, etc.). ▪ Evaluation de l'enrichissement progressif du vocabulaire utilisé (capital culturel). ▪ Présentation d'activités orales abouties devant un public.

<p>3. Développer la production écrite.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en œuvre systématique d'études de textes. ➤ Mise en place de correspondances scolaires. ➤ Production régulière et systématique d'écrits variés et de longueur différente : raconter, décrire, argumenter, expliquer et dialoguer. ➤ Les journées à thème sont l'occasion de produire des écrits qui sont exposés à tous. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Etablir ensemble une grille d'évaluation des compétences écrites pour toute la scolarité. ✓ Offrir aux élèves des espaces pour valoriser leurs écrits : page facebook, journal scolaire, panneau d'affichage, blog, etc. ✓ Mettre en place des activités périscolaires avec des échanges écrits. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'activités écrites mises en œuvre dans chaque classe (récits, descriptions, argumentaires, textes et dialogues, etc.). ▪ Production d'écrits aboutis, exemple : BD, album, manifeste, affiche, nouvelle, etc. et soumission à la publication. ▪ Evaluation de l'enrichissement progressif du vocabulaire utilisé (capital culturel).
<p>4. Etablir du lien entre la lecture, la production écrite et l'expression orale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en œuvre de projets de classe demandant à la fois de lire (se documenter, rechercher,...), de dire (expliquer, informer,...) et d'écrire (restituer, synthétiser, résumer,...). ➤ Mise en place de projets inter-cycles autour de thèmes nécessitant l'utilisation des 3 compétences : lire, dire et écrire. ➤ Faire du théâtre et se produire à l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en place un « portfolio et/ou e-book » (dossier personnel) par élève évaluant les 3 compétences : LIRE, DIRE, ECRIRE. ✓ Offrir aux élèves un espace d'exposition dans la médiathèque/CDI. ✓ Mise en place d'activités périscolaires favorisant les 3 compétences. ✓ Participer à des événements culturels. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de projets mis en œuvre alliant les 3 compétences : LIRE, DIRE et ECRIRE. ▪ Nombre d'exposés réalisés en classe. ▪ Exposition/valorisation des productions des élèves en direction des familles. ▪ Evaluation de l'enrichissement progressif du vocabulaire et des niveaux de langue utilisés (capital culturel).

Former aux langues vivantes

Objectifs opérationnels	Actions prévues et publics visés	Moyens à mobiliser	Indicateurs
<p>1. Développer la compréhension orale (CO).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en œuvre systématique d'au moins un exercice d'écoute (radio, TV, etc.) à chaque cours de langue. ➤ Ecriture des questions à poser après avoir écouté un enregistrement (discours, dialogues à deux, scènes de rue, conversations, etc...) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Acquérir des tablettes numériques et des vidéoprojecteurs. ✓ Pratiquer des enregistrements de longueur et de difficulté variées et créer des exercices de CO à partir de ces enregistrements. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quantification du nombre d'exercices d'écoute réalisés ou créés. ▪ Création d'une banque d'enregistrements avec niveau de difficulté évalué.
<p>2. Développer la compréhension écrite (CE).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en œuvre d'au moins un exercice de CE (message, article de presse, extrait de texte littéraire, etc.) à chaque cours de langue. ➤ Ecriture des questions à poser après avoir lu un texte. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Utiliser des liseuses pour lire des écrits de toute sorte. ✓ Sélectionner des écrits et créer des exercices de CE à partir de ces écrits. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quantification du nombre d'exercices de CO réalisés. ▪ Création d'une banque d'exercices de CO créés.
<p>3. Développer l'expression orale (EO).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en œuvre de débats réguliers en classe (ex : pour/contre). Oral spontané, scriptural ou élaboré. ➤ Avoir une conversation structurée à partir d'un sujet choisi ou imposé. ➤ Description d'objet/situation. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Etablir collectivement une grille d'évaluation des compétences orales pour toute la scolarité. ✓ Mettre en place régulièrement des interviews préparées par les élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quantifier le nombre d'exercices d'expression orale réalisés. ▪ Restituer oralement et en public les interviews menées dans et hors l'école.

<p>4. Développer l'expression écrite.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Écriture individuelle et/ou collective de textes : récits, descriptions, argumentaires, textes explicatifs et dialogues, etc.).</i> ➤ <i>Écriture d'articles d'information sur la vie à l'école et les événements qui ponctuent l'année scolaire.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Établir collectivement une grille d'évaluation des compétences orales pour toute la scolarité.</i> ✓ <i>Mettre en place régulièrement des ateliers d'écriture et/ou de journalisme.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Quantification des écrits individuels et collectifs réalisés.</i> ▪ Créer une banque d'écrits d'élèves en langue vivante (Anglais, Kinyarwanda, Espagnol).
---	---	---	---

Développer l'éducation à la citoyenneté

Objectifs opérationnels	Actions prévues et publics visés	Moyens à mobiliser	Indicateurs
<p>1. Prendre conscience de ses droits et de ses devoirs à l'école.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Campagnes d'affichages (journées citoyennes, journée des droits de l'enfant, journée internationale du vivre-ensemble en paix, lutte contre le harcèlement scolaire, égalité filles/garçons, respect de l'environnement, règles d'hygiène et de propreté, prévention de la violence, lutte contre toute forme d'exclusion, de racisme, etc.). ➤ Parcours citoyen 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Relire et analyser collectivement les règlements intérieurs de l'établissement.</i> ✓ <i>Organiser des journées de sensibilisation, des débats, des séances d'enseignement, des interviews, etc.</i> ✓ <i>Organiser des activités d'intérêt commun (ex : propreté des cours de récréation, etc.).</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Régression progressive des sanctions, punitions, renvois temporaires, etc.</i> ▪ <i>Participation active de tous les élèves aux campagnes et/ou activités autour des droits et devoirs des élèves.</i> ▪ <i>Installation d'une boîte à idées « Education à la citoyenneté » (Bureau Vie Scolaire/CPE) avec comptage du nombre de messages reçus et de propositions d'actions.</i>
<p>2. Promouvoir l'esprit critique et le sens de l'écoute.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Organisation de débats sur des sujets liés à la vie scolaire, à l'actualité, à la laïcité, au</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Mettre en place un club de journalisme qui publie des articles et propose des</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Augmentation continue de la prise de parole en public (en classe, lors des regroupements).</i>

<p>3. Coopérer et s'engager</p>	<p><i>respect mutuel, etc. à partir de documents écrits et/ou audiovisuels.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place de projets coopératifs dans les classe/niveaux/cycles, en vue d'améliorer la vie collective au sein de l'école. ➤ Mise en œuvre d'actions citoyennes dans l'école (parcours citoyen de l'élève). 	<p><i>sujets de discussions en classe ou en grand groupe lors des regroupements.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer un espace réservé aux élèves (médiathèque) qui travaillent collectivement sur des projets citoyens. ✓ Créer une coopérative scolaire autogérée par les élèves élus. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation progressive du tirage de la publication du club de journalisme. ▪ Taux de fréquentation de l'espace réservé aux élèves et nombre de projets coopératifs aboutis. ▪ Nombre d'actions citoyennes mises en œuvre au sein de l'école à partir de l'espace élèves et/ou avec l'implication de la coopérative autogérée.
---------------------------------	--	---	---

Axe 2 : L'école s'ouvre sur son environnement et à l'international

Ouvrir l'école à son environnement de proximité

Objectifs opérationnels	Actions prévues et publics visés	Moyens à mobiliser	Indicateurs
<p>1. Créer du lien</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Amélioration du dialogue avec les familles, les co-éducateurs et les visiteurs réguliers de l'établissement. ➤ Ouverture de l'école vers la ville, ses ressources historiques, architecturales, artistiques et culturelles. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Optimiser l'utilisation des outils existants : Pronote, site web, facebook, blog et créer un compte Instagram ✓ Organiser des journées portes ouvertes et des sorties éducatives. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ % de familles qui utilisent l'outil Pronote. ▪ % de consultation du site web. ▪ Nombre de « post » publiés, de « like » obtenus sur la page facebook de l'établissement « Amakuru ya Efase ». ▪ Utilisation régulière d'Instagram
<p>2. Faire rayonner l'école</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organisation d'évènements artistiques et/ou culturels. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en place des liens avec les principales 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation régulière d'évènements ouverts au public.

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Participation aux actions linguistiques et culturelles phares telles que la semaine de la langue française et la journée de la francophonie. ➤ Partenariats avec d'autres établissements scolaires français et/ou internationaux dans les domaines : artistique, sportif et culturel. 	<p>institutions artistiques et culturelles de Kigali.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Engager des échanges avec ces institutions et mettre en œuvre des actions communes. ✓ Participer à des manifestations organisées par d'autres écoles internationales. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation soutenue aux évènements organisés par les services français, AEFÉ ou UE. ▪ Co-organisation régulière d'évènements avec d'autres établissements scolaires de Kigali ou de province. ▪ Mise en ligne de retours (visuels) d'évènements dans lesquels l'EFASE a été impliquée.
Ouvrir l'école à l'international			
Objectifs opérationnels	Actions prévues et publics visés	Moyens à mobiliser	Indicateurs
<p>1. Collaborer avec des écoles internationales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Jumelages avec des établissements scolaires issus d'autres pays d'Afrique francophone et/ou des établissements d'autres continents. ➤ Participation à des opérations AEFÉ telles que la semaine des lycées français du monde (SLFM) et/ou ambassadrices et ambassadeurs en herbe. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faire connaître l'établissement sur les réseaux sociaux. ✓ Aller à la recherche de jumelages qui font sens historiquement, linguistiquement et/ ou culturellement. ✓ Mobiliser les enseignants qui souhaitent participer aux opérations AEFÉ. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de jumelages actifs mis en place. ▪ Retours des vues et amis en ligne sur les réseaux sociaux (facebook et Instagram). ▪ Participation effective de l'établissement aux grands évènements et compétitions organisés par l'AEFE : SLFM et Ambassadrices et Ambassadeurs en herbe.
<p>2. Collaborer avec des Institutions culturelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place d'un partenariat avec le Centre Culturel Francophone du Rwanda (CCFR) et l'IFR. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Participer à des manifestations culturelles organisées par le CCFR et l'IFR. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'évènements auxquels les élèves de l'école ont participé activement.

Axe 3 : L'élève acteur de son projet d'orientation

Orientation et parcours des élèves

Objectifs opérationnels	Actions prévues et publics visés	Moyens à mobiliser	Indicateurs
1. Renforcer l'autonomie des élèves.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place d'un contrat sur objectifs relatif à l'autonomie de l'élève (liste de savoir-être et de savoir-faire). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le professeur principal évalue avec l'élève son degré d'implication pour atteindre les objectifs du contrat. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'élèves qui mettent en place des stratégies pour atteindre une plus grande autonomie personnelle associée au métier d'élève.
2. Renforcer l'implication de l'élève dans sa scolarité.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organisation de rencontres autour de thèmes liés à l'orientation et au choix des spécialités (lycéens). ➤ Mise à disposition des élèves d'une documentation fournie sur les filières postbac et les métiers (fiches). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le(la) PRIO dispose de temps pour rencontrer chaque élève durant son année scolaire. ✓ Chaque professeur principal se rend disponible pour avoir avec chacun de ses élèves au moins un court entretien par trimestre. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'élèves participant activement aux rencontres sur l'orientation : Campus France. ▪ Nombre d'élèves ayant eu effectivement un entretien avec le(la) PRIO durant l'année scolaire. ▪ Nombre d'élèves ayant eu réellement un entretien avec son professeur principal.
3. Travailler à un ou plusieurs projets d'orientation postbac dès la fin de la 3 ^{ème} .	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en œuvre d'un projet postbac au minimum en concertation avec le professeur principal de 3^{ème} et le(la) PRIO. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Elaboration écrite du projet postbac visé par le professeur principal et le(la) PRIO avant la fin de l'année de 3^{ème}. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le projet d'orientation postbac et porté par l'élève en fin de 3^{ème} devant le Chef d'établissement après visa du (de la) PRIO.